

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 29 mai 2024

32 - 2024 :

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-neuf mai à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, JOURDAN Guylaine, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria,

Procurations : GINIEIS Alain à BLANQUEFORT Jean, SANCHEZ Valérie à VERLET Lyria, VIGUIER Thierry à SANCHEZ Séverine,

Absents : BENEZECH Claude, JOURDAN Jean-Pierre, RASSIER Jean-Marie,

Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : Commune - Décision modificative n° 1 - Intégration à l'actif du terrain de l'aire de lavage

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il convient de modifier le budget primitif 2024 de la commune pour tenir compte d'une remarque formulée par le Trésorier.

En effet le budget voté le 10 avril dernier n'a pas prévu de crédits pour l'intégration à l'actif de la commune du terrain d'assise de l'aire de lavage.

Modification des prévisions budgétaires :

Section d'investissement :

C/ dépenses 2135-041 Installations générales, agencements, aménagements des constructions : + 1 718 €

C/ recettes 1328-041 autres subventions d'investissement : + 1 718 €

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** les propositions de modifications budgétaires de Monsieur le Maire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à modifier le budget aire de lavage en conséquence.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

